



**Certificat d'examen de type
n° F-03-F-195 du 10 juin 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D020054-D1

Dispositif de transmission de niveau pour jaugeur

WHESSOE type Whessmatic 550

Le présent certificat est prononcé en application du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-389 du 4 mai 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : jaugeurs et de l'arrêté du 8 septembre 1975 relatif à la construction, l'installation et la vérification des jaugeurs, modifié par l'arrêté du 19 juin 1989.

FABRICANT :

WHESSOE S.A. – 135 rue de Bitche – 62100 Calais – FRANCE.

OBJET :

Le présent certificat renouvelle la décision n° 88.1.01.222.1.3 du 2 mars 1988 ⁽¹⁾ complétée par la décision n° 90.1.02.222.1.3 du 10 mai 1990 ⁽²⁾ relative au dispositif de transmission de niveau pour jaugeur WHESSOE modèle Whessmatic 550.

Ce renouvellement est limité aux dispositifs de transmission destinés à être associés aux jaugeurs WHESSOE définies dans les décisions précitées et actuellement en service, étant donné que les décisions relatives à ces jaugeurs ne sont plus valides à ce jour.

CARACTERISTIQUES :

Elles sont identiques à celles définies dans les décisions précitées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro et la date figurant dans le titre de celle-ci.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Elles sont identiques à celles définies dans la décision n° 88.1.01.222.1.3 précitée.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D020054-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Revue de Métrologie : mars 1988, page 249,

Revue de Métrologie : mai 1990, page 603.